



cms

Région de Sion

Rapport d'activité 2017



SOMMAIRE

Page

MESSAGE DU PRESIDENT

2

AIDE ET SOINS A DOMICILE

3-6

Soins à domicile

Aide pratique

Soins pédiatriques à domicile

Ergothérapie

Centr'aide

Soutien social

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

7-8

Consultation parents-enfants

Santé scolaire

Projet prévention

Lieu d'accueil et de rencontre « Haut comme 3 pommes »

STRUCTURES INTERMEDIAIRES

9-10

Appartements Domino

Foyer de jour

AIDE SOCIALE

11-13

RESSOURCES ET FINANCES

14-18

Comptes d'exploitation 2017 du CMS

Comptes d'exploitation 2017 du foyer de jour

Ressources humaines

Comité de direction

Organigramme

MESSAGE DU PRESIDENT

Une année riche en découvertes

Voilà une année que je préside l'association du CMS de Sion. Cette année fut pour moi, riche en découvertes.

Riche, car j'ai pu découvrir le large panel des prestations offertes par le CMS de Sion. Cette mission de service public que remplit le CMS, autant pour les nourrissons que pour les aînés permet de maintenir et développer la qualité de vie des habitantes et des habitants de la région sédunoise. Par son action dans l'aide sociale, le CMS participe également à soutenir et aider des personnes qui traversent des difficultés.

Riche, car j'ai pu découvrir les nombreux défis qui attendent le CMS. Permettez-moi d'en évoquer trois.

- Le premier est évidemment la forte augmentation du nombre de personnes âgées. Entre 2010 et 2017, l'augmentation annuelle des plus de 80 ans a été de plus de 4% dans la région de Sion. Elle a été même de 7% par année en ce qui concerne les plus de 90 ans. Ce défi démographique, couplé à la volonté du maintien à domicile, induit une augmentation des besoins auxquels le CMS répond avec professionnalisme.
- Deuxièmement, le nouveau contrat de prestations qui lie le CMS au Canton et qui prévoit d'étendre l'action du CMS notamment dans le soutien aux proches-aidants, le conseil nutritionnel, de la physiothérapie ou le développement d'indicateurs pour le suivi de l'aide sociale.
- Troisièmement, le projet très important de régionalisation des CMS des districts de Sion-Hérens-Conthey qui vise à la création d'une seule entité juridique et organisationnelle à l'horizon 2020. Cette régionalisation est une grande opportunité pour mettre les forces des cinq CMS en commun, afin d'affronter ensemble l'avenir.

Riche, enfin, car j'ai pu découvrir de nombreuses personnes. J'ai été impressionné par l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que de la direction du CMS de Sion. Je sais pouvoir compter sur leur énergie et leur créativité pour répondre aux défis évoqués. Au nom du comité et en mon nom personnel, un grand merci.

Florian Chappot,
Président du CMS de Sion

AIDE ET SOINS A DOMICILE

Depuis l'introduction du nouveau régime fédéral de financement de soins en 2011, le Valais a connu un développement significatif des organisations privées d'aide et de soins à domicile. Cette concurrence doit être considérée comme une opportunité pour le CMS de mieux capitaliser sur ses forces (pluridisciplinarité, connaissance du réseau, mission universelle d'utilité publique,...) et de travailler sur ses points d'amélioration, notamment l'individualisation des prestations et la planification des prestations à horaires fixes. Différentes autres mesures qualitatives ont été mises en œuvre ou pérennisées, notamment à travers la démarche qualité du CMS, qui fait partie intégrante des outils de conduite de l'institution.

Soins à domicile

Le concept de référence pour les soins infirmiers initié en 2016 permet d'offrir au client et à son entourage un interlocuteur privilégié au sein du CMS, qui va également assurer tout le suivi avec le réseau (médecin traitant, hôpital,...). Une récente enquête de satisfaction permet de mettre en évidence le rôle positif de ce concept dans l'amélioration du lien entre infirmier et client.

D'autre part, le nombre de situations psychiatriques et psychogériatriques s'accroît d'année en année, nécessitant de la part des infirmières une prise en charge spécifique et un suivi important pour les soins délégués. Le CMS se donne les moyens d'y faire face, notamment en encourageant la formation, mais également en renforçant les effectifs d'infirmières spécialisées.

Activités de soins à domicile	2014	2015	2016	2017
Nombre total d'heures de soins	37'480	37'662	38'995	40'047
Nombre d'heures de soins délégués	22'620	23'160	24'382	25'471
Nombre de patients	816	826	875	912
Nombre de visites	60'686	61'708	63'009	64'568

Aide pratique

Dans le domaine de l'aide pratique, la fonction d'évaluatrice qualité a été mise sur pied. Sur la base d'un outil de standardisation spécifique, la collaboratrice va accompagner et coacher l'ensemble du personnel afin de favoriser une harmonisation de la qualité des prestations. Ce concept novateur en Valais donne déjà des résultats probants, tant pour les clients que pour le personnel.

Activités d'aide pratique	2014	2015	2016	2017
Nombre d'heures	27'226	27'998	29'160	30'286
Nombre de patients	758	789	812	836
Nombre d'actes	16'895	16'912	17'850	18'432

Soins pédiatriques à domicile

Dès 2013, le CMS de Sion a posé plusieurs constats en lien avec les soins pédiatriques à domicile :

- Les soins pédiatriques sont peu développés dans les CMS.
- Les infirmières indépendantes qui assument la plupart des prestations pédiatriques à domicile ont tendance à s'épuiser et à prendre en charge leurs patients sur des critères géographiques et financiers.
- La conjonction des deux éléments précités provoque des hospitalisations inutiles, des durées d'hospitalisation trop longues, ou des contraintes majeures pour les parents dans la prise en charge

Fort de ces constats, et convaincu qu'il n'est de meilleur endroit que la maison, l'environnement familial et social pour que l'enfant/l'adolescent guérisse au plus vite et continue de progresser dans son développement, le CMS de Sion a créé le service de soins pédiatriques à domicile en novembre 2014. Il se compose d'infirmières spécialisées en pédiatrie et a la particularité d'intervenir dans tout le Valais romand.

Les prestations pédiatriques à domicile soulagent l'ensemble de la famille qui est soutenue et accompagnée lors de la maladie, favorisant ainsi le processus de guérison. Elles sont effectuées en collaboration avec les médecins indépendants ou avec les médecins des différents hôpitaux de Suisse.

Les avantages de cette approche pour les patients, leurs proches et les collectivités publiques sont multiples :

- Amélioration de l'accès à l'offre en soins pédiatriques.
- Meilleure équité de traitement entre les différentes régions.
- Maîtrise des coûts par une gestion centralisée et efficiente.
- Vision et suivi par subrégion de l'activité pédiatrique.
- Renforcement du rôle des CMS comme partenaire du réseau pédiatrique.

En 2017, près de 80 enfants ont été pris en charge, pour un équivalent de plus de 1'600 visites à domicile.

Ergothérapie

Le service d'ergothérapie du CMS de Sion présente la particularité d'intervenir sur les 5 CMS de la région. Il est désormais doté de 2,7 EPT pour les ergothérapeutes et de 0.4 EPT pour le poste de responsable.

Si le nombre de nouveaux patients est resté stable sur l'ensemble de la région, il faut relever l'augmentation de 20% du nombre de séances dispensées (746 en 2016 et 901 en 2017). Une augmentation de l'effectif prévue pour le printemps 2018 va permettre de continuer à développer les prestations, mais également de promouvoir certains nouveaux domaines de compétences de l'ergothérapie.

La plupart des demandes portent sur l'adaptation du domicile et la prévention des chutes. Les besoins en traitements de rééducation, de maintien et de réadaptation dans les activités du quotidien ou de positionnement/prévention d'escarres représentent encore une part assez faible des interventions. On observe cependant une légère augmentation de demandes dans ces domaines par rapport aux 3 dernières années. L'apport spécifique des ergothérapeutes dans certains de ces domaines reste encore méconnu des autres professionnels en dépit de plus-values potentielles pour

le patient, mais aussi pour les équipes soignantes. Il est important de poursuivre la promotion de l'ergothérapie afin d'améliorer la lisibilité et la compréhension du champ d'action de cette profession.

Dans une logique de santé et sécurité au travail, les ergothérapeutes offrent des prestations d'appui au personnel soignant pour ce qui concerne la manutention, la prévention du dos, que ce soit de manière générale ou plus ciblée dans des situations spécifiques.

En 2017, une formation PDSB (Principes de déplacement sécuritaire pour le bénéficiaire et le soignant) ayant pour but d'acquérir une réflexion spécifique, des outils pratiques concernant les mobilisations et les techniques de manutention, a ainsi été proposée au personnel soignant des 5 régions à 2 reprises.

Des conseils pour l'aménagement des postes de travail ont été dispensés au service social et ponctuellement au CMS de Sion, afin d'optimiser les conditions de travail des collaborateurs.

Enfin, le service d'ergothérapie a également participé au projet de l'appartement Domino 3 en prodiguant des conseils d'aménagements et d'adaptation afin de penser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Soutien social

Afin de couvrir les besoins des clients suivis par les services d'aide et de soins et dans une volonté de collaboration interdisciplinaire, une prestation de soutien social à domicile permet aux personnes de bénéficier d'aide et de conseils dans différents domaines.

Une assistante sociale se rend ainsi à domicile, pour les accompagner dans la gestion de leurs factures, faire avec eux différentes démarches administratives, ou des recherches de fonds. Il s'agit d'évaluer la situation globale des clients pour prévenir toute forme de précarité et préparer si nécessaire une entrée en EMS.

Actuellement, un taux d'activité de 20% permet de soutenir efficacement ces personnes, et de collaborer activement avec Pro Senectute ou d'autres partenaires du terrain. De par l'augmentation de l'espérance de vie et la possibilité de chacun de pouvoir rester le plus longtemps possible à domicile, les demandes sont cependant croissantes.

Centr'aide

Les quelque 60 bénévoles de Centr'aide, encadrés par une responsable et une collaboratrice administrative, assure différentes prestations qui viennent compléter le travail de maintien à domicile des professionnels : livraison de repas à domicile, transports, visites à domicile,...

Le recrutement des bénévoles représente un défi permanent et mobilise beaucoup de temps et d'énergie. Malgré tous les efforts entrepris, le nombre de bénévoles en 2017 n'a pas permis de faire face à l'augmentation des livraisons de repas. Une auxiliaire salariée à 10% a ainsi été engagée.

La formation des bénévoles s'est enrichie d'un nouveau volet à savoir un cours de samaritains désormais obligatoire pour tout nouveau bénévole. En 2017, 45 bénévoles ont participé aux séances organisées par les samaritains de Sion.

Nous pensons qu'il est essentiel de faire vivre le bénévolat malgré les difficultés de recrutement rencontrées parfois. Les rencontres et les échanges sont riches d'expérience et d'humanité.

Activités bénévoles	2014	2015	2016	2017
Nombre de repas livrés	19'136	20'543	23'542	24'648
Nombre de kilomètres pour les repas	23'350	21'280	24'354	25'380
Nombre de transports effectués	2'892	2'340	2'716	2'360
Nombre de kilomètres pour les transports	42'890	44'731	45'241	39'056

PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Consultation parents-enfants

Les activités de la consultation parents-enfants et préscolaire s'inscrivent dans le domaine de la prévention, du soutien, de l'écoute.

Elles sont proposées à tous les parents à la naissance de leur enfant et prennent ainsi le relais des sages-femmes, au rythme souhaité par les parents. Une première visite se déroule à domicile puis les suivantes sont organisées dans les locaux de la consultation.

En 2017 sur 312 naissances, 243 nouveau-nés ont été vus, dont 96 visites à domiciles.

Les buts de ces consultations sont :

- d'offrir un lieu d'échange, d'écoute et de soutien et de renforcer les compétences des jeunes mères et pères.
- de soutenir et d'accompagner les parents dans l'allaitement maternel et l'alimentation, et les soins à l'enfant.
- d'observer l'évolution du développement psychomoteur de l'enfant (poids, taille, pc)
- de promouvoir la santé en informant sur la couverture vaccinale, la prévention des accidents, etc.
- de répondre aux questions que tout parent se pose dans le domaine éducatif,
- de dépister précocement les enfants présentant des troubles de la vue, du développement, de la socialisation, du langage etc. et les orienter vers une prise en charge efficace,
- d'informer sur le réseau de professionnels de la petite enfance de la région.

Les consultations préscolaires sont aussi proposées à l'âge de 2 ans et 3 ans lors d'un entretien autour du jeu. Un bilan global du développement psychomoteur, du langage, de la socialisation est effectué et permet ainsi aux parents de poser des questions et de recevoir des informations appropriées et ciblées. 144 enfants ont bénéficié de ces prestations.

En 2017, le nombre de consultations a été de 474 (enfants 0-2 ans) et 144 (2 ans à 4 ans). Soit 1495 consultations (0-1 an) et 144 (2-4 ans) pour un total de 1639 consultations et donc 1165 heures de consultations. 283 contrôles de dépistage de la vue ont été effectués et 10 enfants ont été orientés vers un spécialiste.

Les situations rencontrées sont diverses et exigent de la part des infirmières puéricultrices une étroite collaboration avec le réseau pluridisciplinaire médico-social ce qui représente 30 situations complexes.

Les infirmières puéricultrices ont suivi 4 supervisions avec un pédiatre conseil et une psychologue spécialisée. En 2017, 7 réunions de Périnatalité ont rassemblés les différents acteurs du réseau Petite enfance de Sion et région. Elles ont présenté leurs prestations dans le cadre du Salon de la parentalité à Conthey en avril, ainsi que lors d'une rencontre avec les Pédiatres en septembre.

Projets prévention

Les infirmières puéricultrices sont intervenues dans 3 cours de français pour femmes migrantes dans le cadre du projet « Egalité des Chances » de l'OSEO soit auprès de 27 femmes dans un cours autour de la santé et des besoins des enfants 0-4 ans d'une durée de 2 heures.

Haut comme 3 pommes

Ce lieu d'accueil et de rencontre pour enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte a fêté ses 9 ans d'existence. Il est ouvert 2 demi-journées par semaine durant les périodes scolaires et poursuit ses objectifs initiaux, soit :

- de favoriser la socialisation et la séparation en douceur avant la première rentrée scolaire,
- de créer un climat chaleureux et propice à la communication,
- d'encourager la confiance et le partage,
- de prévenir l'isolement et la solitude.

Les personnes sont accueillies sans inscription et de façon anonyme.

En 2017, le nombre d'enfants accueillis durant les 74 demi-journées d'ouverture est de 1031 visites. Ainsi, la participation moyenne atteint de 14 enfants par accueil, dont 124 nouveaux enfants, le nombre d'accompagnants est de 892 personnes. Ce lieu s'inscrit définitivement dans le réseau de soutien aux familles de Sion et de la région. La population est actuellement pour moitié de personnes parlant français et de moitié de population de langues étrangères. Cet équilibre doit être maintenu pour favoriser un processus d'intégration.

STRUCTURES INTERMEDIAIRES

Appartements Domino

Les appartements Domino s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie ne pouvant plus rester à domicile ou souffrant de solitude et d'isolement social. Le CMS et Pro Senectute assurent un encadrement sur mesure, en fonction des besoins des locataires.

Un appartement Domino réunit sous le même toit un petit groupe de personnes tout en respectant l'intimité et l'indépendance de chacune d'entre elles. Il est composé de six à sept studios d'environ 25 mètres carrés. Chaque unité de logement est équipée d'une cuisine indépendante et d'une salle de bains adaptée, permettant à chaque résidant de préserver au maximum son autonomie. Un espace commun spacieux est à disposition des locataires et de leurs proches (cuisine commune, salle à manger et salon).

Après l'ouverture du premier Domino en 2006 et du deuxième en 2011, le CMS et Pro Senectute travaillent à la mise à disposition d'un troisième appartement durant l'année 2018.

Foyer de jour

Outil essentiel dans la politique de prise en charge des personnes âgées dépendantes, le foyer de jour ou structure de soins de jour, permet notamment de favoriser leur autonomie, leur maintien à domicile et leur socialisation, mais aussi et surtout de soulager les proches aidants. Il permet également de préparer les résidants à un éventuel placement en EMS.

Une équipe pluridisciplinaire, constituée d'une infirmière responsable, de deux infirmières à temps partiel, de trois assistantes socio-éducatives et d'une cuisinière, au bénéfice d'un cours Croix-Rouge d'auxiliaire de santé assure une prise en charge globale des personnes fréquentant le foyer de jour. L'encadrement proposé vise à promouvoir le bien-être et la santé de la personne âgée en lui offrant un accueil et un cadre agréables, ainsi que des conditions idéales de soins, d'accompagnement et de sécurité.

En 2017, 85 personnes différentes ont fréquenté le Temps Présent, représentant 2804 journées d'accueil. Le taux d'occupation est proche de 84%. Durant cette année, la liste d'attente a fortement diminué, en lien avec le nombre important de départs(39) et de nouvelles situations (38). Sur ces 38 nouvelles situations, 12 se sont déjà terminées durant l'année.

Sur les 39 situations terminées pendant 2017, 53% sont allés en EMS, (dont le 20% a été hospitalisés en milieu aigu ou en institutions plus spécifiques auparavant), 10% sont décédés, 6% sont partis pour une difficulté d'adaptation et le reste pour d'autres motifs.

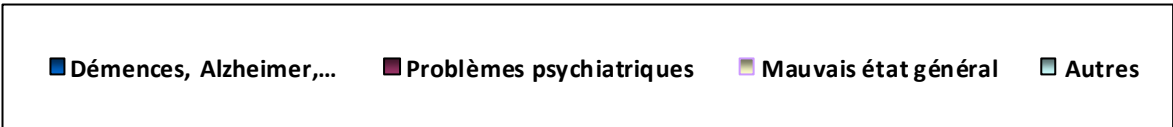
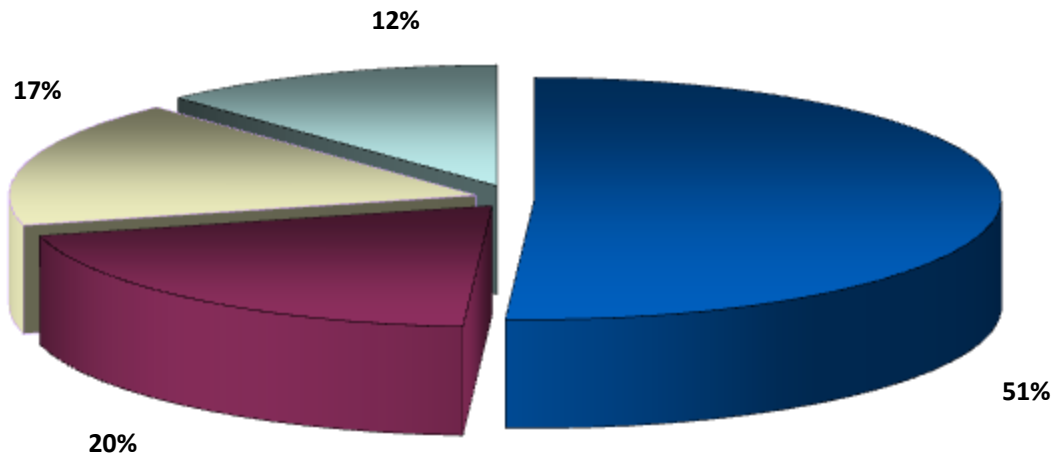
65% des résidants ayant fréquenté le foyer de jour en 2017 ont plus de 80 ans. Les demandes proviennent pour le 61% des situations, de la famille et de l'entourage. Il faut relever que les proches sont souvent renseignés au préalable par le milieu hospitalier (SECOSS), par le CMS ou par les médecins traitants ou neurologues.

La durée de prise en charge varie selon les situations, soit :

- 22.3% entre 0 et 3 mois,
- 35% entre 3 et 12 mois,
- 42% entre 1et 9 ans.

Ces prises en charge de longue durée témoignent du rôle important joué par cette structure intermédiaire, en collaboration avec les proches aidants et les autres services du CMS dans le maintien à domicile de ces personnes.

Pathologies nécessitant une prise en charge au foyer de jour



SERVICE SOCIAL

Au 31 décembre 2017, le service social du centre médico-social de Sion (CMS) comptait 12 assistants sociaux qui se répartissent 9.3 postes à plein temps et 7 assistantes administratives correspondant à 8.9 postes. L'équipe est encadrée par une cheffe de service à 70% et une adjointe à 40%.

Le service peut s'adjoindre les compétences d'une responsable du controlling qui œuvre à 100% depuis le 01.01.2016. Son rôle consiste notamment à gérer les remboursements d'aide sociale, à surveiller les transferts de paiements liés à l'aide sociale, ainsi qu'à assurer les flux financiers entre la commune et le canton pour ce qui est de l'aide sociale.

Durant l'année 2017, et suite à la suppression de l'office communal du travail en début d'année, le CMS a réorganisé ses activités liées aux mesures d'insertions socio-professionnelles. En effet, durant une période de transition, le CMS a pu compter sur l'expérience du maître socio-professionnel qui collaborait déjà avec l'office du travail ces dernières années pour la mise en place des différentes mesures d'insertion liées à l'aide sociale. Dès 2018, cette tâche sera entièrement assumée par les assistants sociaux du CMS, qui retrouvent ainsi l'essence même de leur travail, à savoir l'accompagnement de personnes en difficultés sociales, familiales et financières dans l'établissement d'un projet de réinsertion sociale et/ou professionnelle. Les activités du maître socio-professionnel sont à présent orientées vers un accompagnement plus poussé des jeunes 18-25 ans, ainsi que vers l'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale sur le premier marché de l'emploi.

La formation tient toujours une place importante au sein du CMS. Ainsi, une stagiaire HES en formation d'assistante sociale ainsi qu'un apprenti employé de commerce ont été accueillis durant cette année.

Un réseau professionnel toujours plus riche

Les collaborations avec le service cantonal de l'action sociale, et plus particulièrement avec l'office de coordination des prestations sociales, se sont poursuivies de façon optimale afin d'assurer une mise en œuvre toujours plus pointue des directives cantonales en matière d'aide sociale. L'accent a été mis cette année sur la dénonciation et le suivi des abus d'aide sociale. Le CMS de Sion a d'ailleurs fait partie d'un projet pilote visant à définir la collaboration entre les assistants sociaux qui annoncent les situations, le service de l'action sociale, ainsi que les enquêteurs, qui sont rattachés au service de la protection des travailleurs au canton du Valais. Les résultats sont probants : les assistants sociaux, dans un souci d'équité de traitement et de répartition équitable et juste de l'aide financière ont su identifier les situations frauduleuses relevant notamment du travail au noir, d'une activité professionnelle non déclarée ou d'une fausse domiciliation.

La collaboration avec le réseau professionnel est toujours très intense dans le quotidien des assistants sociaux. Cette année, l'accent a été mis sur l'insertion sociale. En effet, les travailleurs sociaux ont pu observer depuis de nombreuses années une fragilisation des compétences sociales des bénéficiaires. Cette préoccupation a pu être relayée auprès du service de l'action sociale et un projet d'atelier a pu voir le jour à l'OSEO. Cette mesure appelée ISA (insertion sociale active) vise à consolider le lien social des personnes qui n'ont actuellement pas les ressources pour intégrer le 1^{er} marché de l'emploi. Elle a débuté en octobre 2016 sous la forme d'un projet pilote d'une année, en collaboration avec le CMS de Sion. En parallèle, une étude scientifique est menée par la HES-SO de Sierre pour valider le concept et pérenniser cette mesure afin qu'elle fasse partie du catalogue officiel des mesures d'insertion socio-professionnelles du canton.

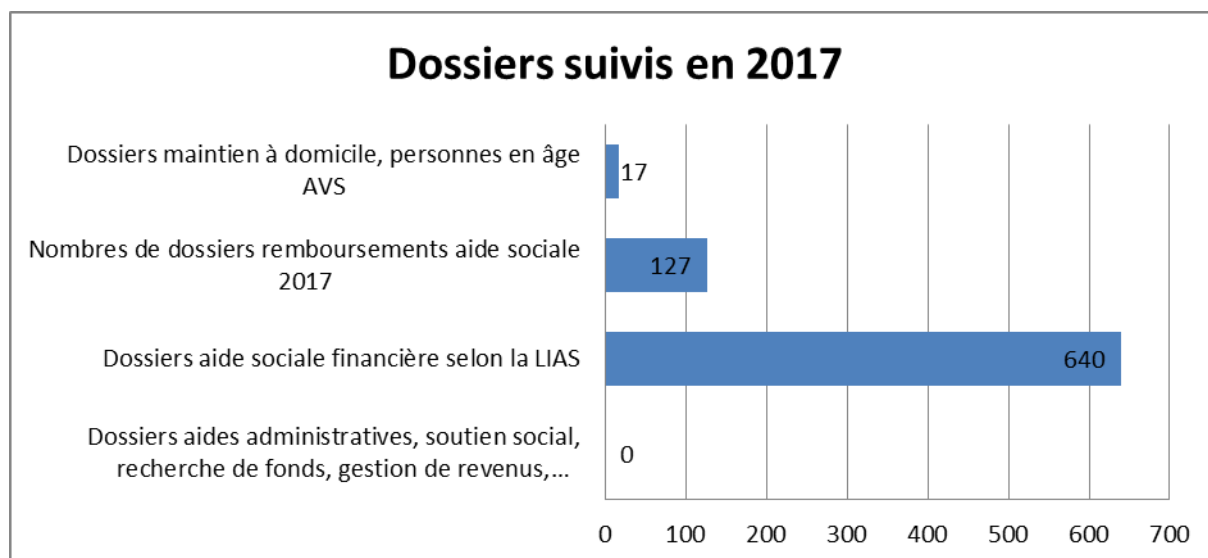
La collaboration interinstitutionnelle Valais (CII Valais) a créé en 2017 une nouvelle plateforme de coordination et d'accompagnement destinée aux jeunes en phase de transition à la fin de la scolarité obligatoire et à l'entrée en formation professionnelle. Les CMS du canton sont fortement concernés par cette problématique. En effet, selon les chiffres du service de la formation professionnelle, près de 1000 jeunes se retrouvent sans solution au terme de leur scolarité obligatoire. La plupart d'entre eux sont suivis par les différents partenaires de la CII, dont les CMS. Cette nouvelle plateforme est un outil supplémentaire pour les assistants sociaux afin d'accompagner des jeunes de 15-25 ans sans solution, dans l'optique de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Force est de constater que nombre de ces jeunes sans formation, avec des liens familiaux rompus ou inexistant, des liens sociaux fragilisés, ou encore une santé psychique voire physique affaiblie se retrouvent à la charge de l'aide sociale. Les travailleurs sociaux doivent alors intervenir dans une situation déjà précarisée à tous les niveaux. Une intervention plus rapide et plus réactive à travers la CII ne peut que favoriser les facteurs de réussite en termes d'insertion.

Les demandes au service social, le nombre de dossiers suivis et les motifs d'intervention

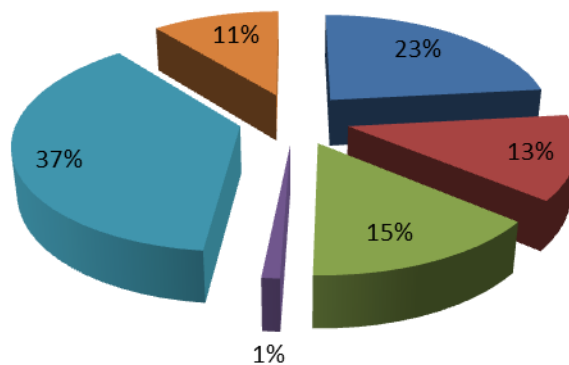
Le service social a accueilli 616 demandes au cours de l'année 2017. Sur ces 616 accueils, seulement 274 ont fait l'objet d'une demande d'aide sociale financière selon la LIAS. (520 accueils et 246 nouvelles demandes en 2016). Près de 55% des demandes au service social ont pu être réorientées vers un autre service, ont été reçues mais n'ont pas donné suite à leur demande, ou ont bénéficié d'un soutien social et/ou administratif de la part des assistants sociaux avec un objectif de prévention, sans aide financière. Sur les 274 demandes d'aide sociale, 40 concernant des placements de mineurs et mesures assimilées, 39 des jeunes 18-25 ans.

Durant l'année 2017, le CMS a pu définir un nouveau système de statistiques concernant les dossiers suivis, en s'appuyant sur les compétences du service de l'action sociale. Ces données plus fiables nous permettent de faire ressortir que 640 situations d'aide sociale financière ont été suivies durant l'année, soit 1114 personnes. Sur les 1114 personnes, 130 sont des jeunes âgés de 18-25 ans ; seulement 33 ont reçu un forfait de Fr. 500.-, selon les nouvelles directives de 2016 (jeunes sans formation et sans activité).

Avec la mise en place du suivi des remboursements d'aide sociale en 2016, la responsable du controlling de l'aide sociale a pu gérer 127 dossiers de remboursement des aides sociales obtenues, soit près du double de 2016.



Motifs d'interventions pour les nouvelles demandes 2017 - 275 nouvelles demandes



- Avances sur assurances sociales : chômage, rente, PC, IPG, autres
- Compléments de revenus : salaire, rentes, indemnités de chômage, IPM, autres
- Placements mineurs
- Placements adultes
- Sans ressource, sans droit LACI
- Autres (refus, subventions 100%)

RESSOURCES ET FINANCES

Bilan au 31 décembre 2017 du CMS

1	Actif	2017	2016
100-102	Trésorerie	3'028'296.68	2'895'236.41
110;119	Créances de livraisons et prestations	843'864.85	826'796.70
110;114	Autres créances à court terme	1'668'213.48	1'435'388.19
130	Actifs de régularisation	223'530.70	145'859.75
10	Total de l'actif circulant	5'763'905.71	5'303'281.05
150-153	Immobilisations corporelles	165'026.15	182'736.98
14	Total de l'actif immobilisé	165'026.15	182'736.98
	Total de l'actif	5'928'931.86	5'486'018.03

2	Passif	2017	2016
200	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1'456'645.90	1'094'163.40
203	Avances des clients	1'072.95	829.55
220	Autres dettes à court terme	11'222'994.49	12'078'210.39
230	Passifs de régularisation	429'748.47	868'765.08
20	Total des capitaux étrangers à court terme	13'110'461.81	14'041'968.42
295	Capital des fonds (capital affecté)	245'501.64	246'092.64
295	Total du capital des fonds affectés (long terme)	245'501.64	246'092.64
299	Excédent des dépenses de l'exercice	-7'427'031.59	-8'802'043.03
28	Résultat de l'exercice	-7'427'031.59	-8'802'043.03
	Total du passif	5'928'931.86	5'486'018.03

Comptes d'exploitation 2017 du CMS

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Charges de personnel	11'814'213.03	12'369'200	11'195'362.11
Charges de matière et de transport	499'152.65	501'700	520'411.00
Autres charges	1'050'947.94	1'000'200	1'027'212.55
Total des charges	13'364'313.62	13'871'100	12'742'985.66
Recettes de prestations de soins	2'385'178.85	2'598'000	2'344'325.40
Contribution du canton au coût des soins	682'075.46	627'550	663'407.76
Contribution des communes au coût des soins	292'314.02	268'950	284'318.89
Contribution des autres cantons au coût des soins	1'298.50	500	745.85
Recettes des prestations d'aide au ménage	897'472.50	969'000	880'537.50
Recettes de l'ergothérapie	178'665.30	170'000	144'516.40
Autres recettes	1'565'511.53	830'200	811'217.44
Total des produits	6'002'516.16	5'464'200	5'129'069.24
Charge extraordinaire assainissement CPVS			1'163'000.00
Excédent de dépenses à répartir	7'361'797.46	8'406'900	8'776'916.42
Participation du canton au déficit 70%	5'153'258.22	5'884'830	6'143'841.49
Participation des communes au déficit 30%	2'208'539.24	2'522'070	2'633'074.93

Récapitulation des participations cantonales et communales aux coûts d'exploitation du CMS

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Participation du canton au déficit 70%	5'153'258.22	5'884'830	6'143'841.49
Contribution du canton au coût des soins 70%	682'075.46	627'550	663'407.76
Participation du canton - recapitalisation CPVS	275'735.00		-345'829.60
Total du canton	6'111'068.68	6'512'380	6'461'419.65
Participation des communes au déficit 30%	2'208'539.24	2'522'070	2'633'074.93
Contribution des communes au coût des soins 30%	292'314.02	268'950	284'318.89
Participation des communes - recapitalisation CPVS	275'735.00		345'829.60
Total des communes	2'776'588.26	2'791'020	3'263'223.42

Comptes d'exploitation 2017 du foyer de jour

	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
Charges de personnel	590'008.35	538'500	518'985.00
Autres charges	99'288.00	103'500	101'046.65
Total des charges	689'296.35	642'000	620'031.65
Forfaits journaliers	196'750.00	183'000	188'656.50
Subvention cantonale	264'080.32	283'000	256'290.54
Prestations de soins OPAS	162'189.00	125'000	148'743.00
Autres recettes	1'042.90	700	1'215.00
Total des recettes	624'062.22	591'700	594'905.04
Excédent de dépenses (Garantie de déficit de la Ville)	65'234.13	50'300	25'126.61

* Les comptes sont établis selon les directives de subventionnement de l'Etat du Valais.

Commentaires sur les comptes 2017

Caisse de pension de la Ville de Sion

Les comptes d'exploitation 2017 intègrent, dans les charges de personnel et dans les autres recettes, un montant de Fr. 551'470.- correspondant à la deuxième des dix tranches annuelles que le CMS va verser au titre de la recapitalisation de la CPVS.

Selon la décision du Conseil d'Etat, le canton participe à hauteur de 50% de la totalité des coûts de la recapitalisation. Le solde de 50% est, par conséquent, pris en charge par les communes.

Loyers des locaux du CMS

Tenant compte des directives cantonales de subventionnement, la location de nouvelles surfaces par le CMS induit un report de charges sur les communes d'environ Fr. 290'000.-.

Budget 2018 du CMS

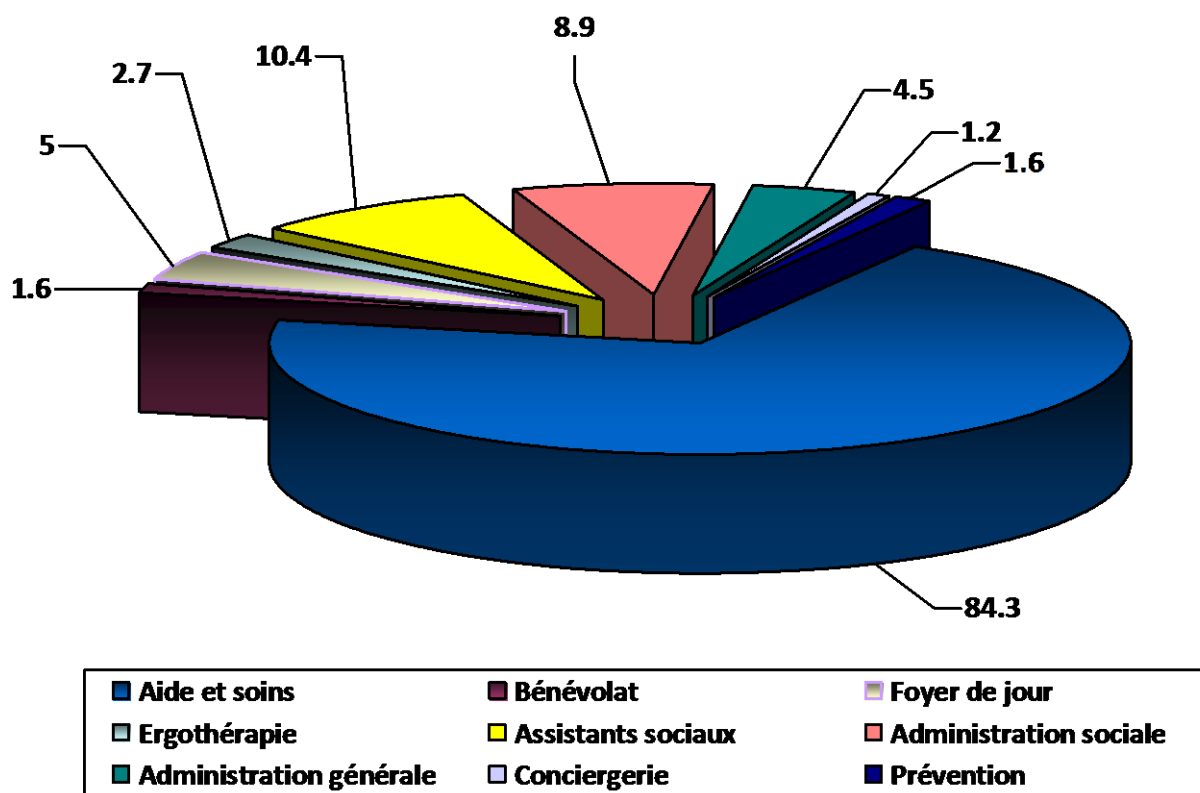
	Budget 2018	Budget 2017
Charges d'exploitation	15'851'500	13'871'100
Charges de personnel	14'165'700	12'369'200
Charges de matière et de transport	573'800	501'700
Autres charges	1'112'000	1'000'200
Produits d'exploitation	6'224'100	5'464'200
Produits de prestations de soins	2'954'000	2'598'000
Aide au ménage	1'160'000	969'000
Contributions résiduelles aux soins	1'023'000	896'500
Autres recettes	1'087'100	1'000'700
Excédent de charges	9'627'400	8'406'900

Budget 2018 du foyer de jour

	Budget 2018	Budget 2017
Charges d'exploitation	705'900	642'000
Charges de personnel	599'400	538'500
Autres charges	106'500	103'500
Produits d'exploitation	620'700	591'700
Forfaits journaliers	192'000	183'000
Subvention cantonale	285'000	283'000
Prestations de soins OPAS	140'000	125'000
Autres recettes	3'700	700
Excédent de charges	85'200	50'300

Ressources humaines

Les collaboratrices et les collaborateurs sont la première ressource du CMS. A la fin de l'année 2017, le CMS comptait 179 collaborateurs. Les EPT (équivalents plein temps) nets, tenant compte des absences durant l'année, se sont élevés à 120.4, répartis comme suit :



Comité de direction du CMS

Florian Chappot, Président

Alexandre Antonin, directeur Caritas Valais

Anne-Marie Follonier, pharmacienne

Olivier Musy, directeur SSH Emera

Jean-Bernard Moix, directeur PSV

Marylène Moix, directrice Croix-Rouge Valais

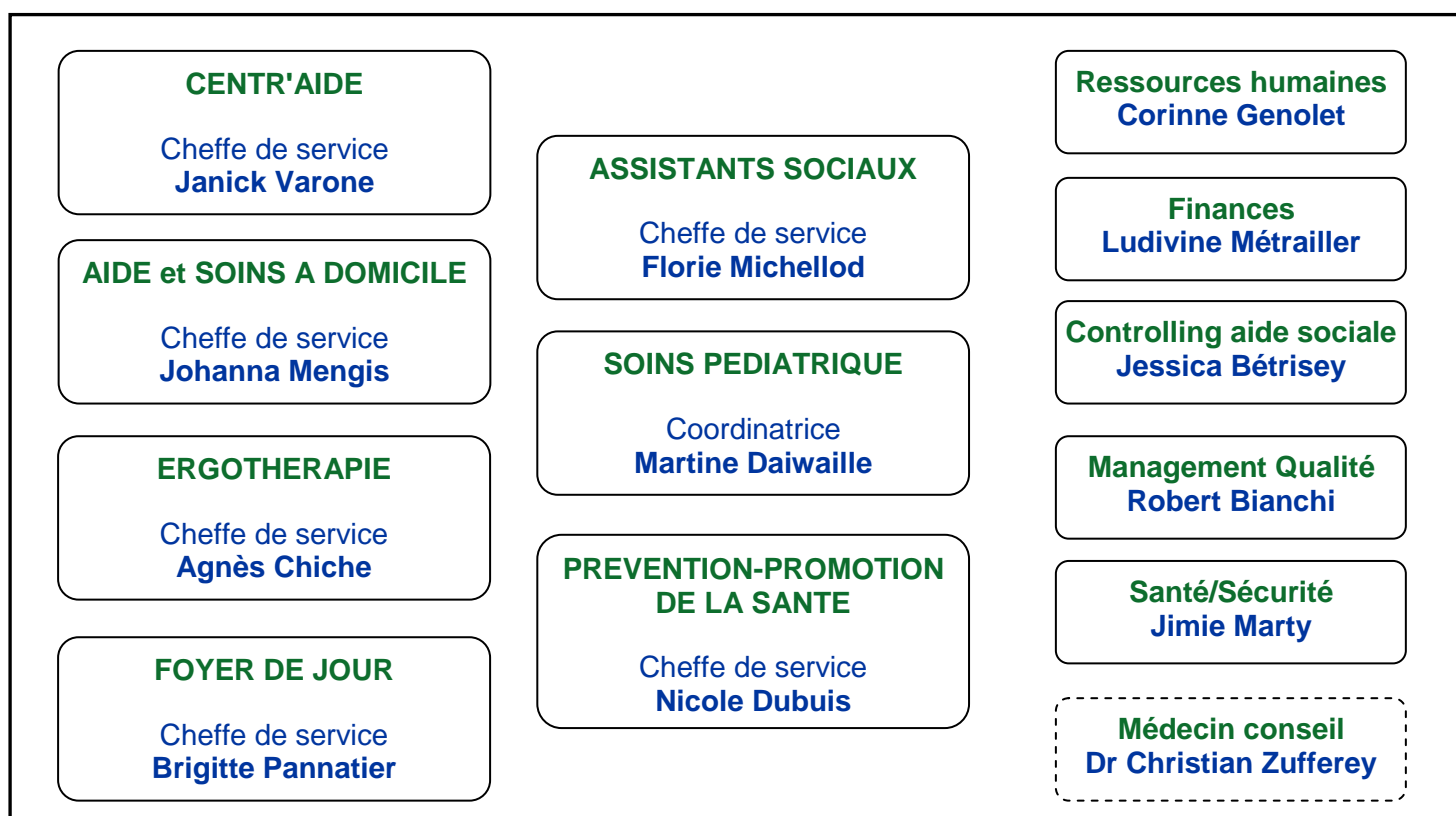
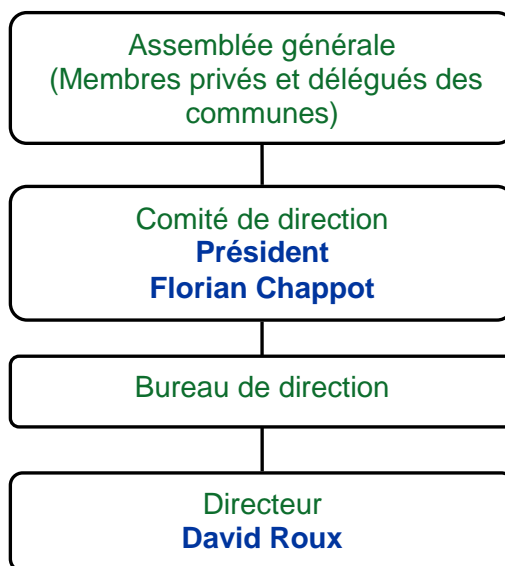
Yann Roduit, Chef du Service des Affaires sociales de la Ville de Sion

David Théoduloz, Vice-président de Veysonnaz

Yann Tornare, directeur Pro Senectute

David Roux, directeur CMS

Organigramme du CMS au 31.12.2017



Chemin des Perdrix 20
1950 Sion
027 324 19 00
info@cmsr-shc.ch
www.cms-sion.ch